

L'étude du bill concernant l'établissement de Commissions de port ne prendra pas beaucoup de temps. Il y a ensuite le projet de résolution concernant la loi sur l'indemnisation des marins marchands et un autre projet de résolution relatif à la loi sur l'aéronautique. Si je me souviens bien, le premier ministre n'en a pas soufflé mot, à moins qu'il n'ait dit que tous les articles inscrits au *Feuilleton* seront étudiés. Il y a aussi le projet de résolution visant à établir un comité mixte pour étudier le bill relatif au régime général de pension. Il y a aussi des modifications à la loi sur les banques et à la loi nationale sur le logement, qui sont naturellement d'une grande importance. Il y a également une mesure concernant le tarif postal des périodiques. La Chambre en a été saisie et différents députés ont exprimé des opinions bien arrêtées. Il y a aussi une mesure tendant à modifier la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation. Les députés en général vont lui accorder d'emblée leur appui, puisque la mesure constitue simplement un élargissement des programmes que nous avons mis en route. L'extension de la loi sur le crédit agricole est une autre question qui, j'en suis sûr, ne nécessitera pas beaucoup de temps. Enfin, il y a le vaste et important sujet que constituent les recommandations de la Commission royale des transports.

Je mentionne ces mesures parce que, lorsqu'on consulte le *Feuilleton*, on constate qu'il n'y a pas grand-chose à ce sujet. Le gouvernement ne peut s'attendre que le Parlement prendra des dispositions s'il est lui-même incapable de se décider, et il en est ainsi à plusieurs égards. Par exemple, il y a une question au sujet de laquelle je n'en dirai pas davantage pour l'instant. Néanmoins, les journaux d'aujourd'hui publient certains renseignements, qui semblent représenter une fuite, au sujet du drapeau. D'après les quotidiens, le Parlement va s'occuper de cette affaire d'ici le 1^{er} juillet. La chose est d'importance et il est opportun que j'en parle aujourd'hui, car la presse publie de longues déclarations là-dessus.

Nous voulons tous faire l'impossible pour accélérer les travaux de la Chambre et nous l'avons prouvé ces derniers jours en acceptant de supprimer l'une des motions de subsides. Voilà de notre part une concession bien concrète. Nous voulons aller de l'avant, mais il faut que le gouvernement inscrive d'abord ces mesures au *Feuilleton* pour que le Parlement puisse les étudier. Voilà qui est clair et net; j'insiste beaucoup là-dessus.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a indiqué une liste formidable de mesures législatives. En réalité, je pense qu'on a annoncé ce matin plus de mesures législatives que n'en contenait le discours du trône. Mais si

ces mesures législatives sont des mesures dont il faudra s'occuper avant les vacances d'été, je pense que les députés doivent s'attaquer au problème. Dans l'opposition, nous avons tous notre responsabilité et le gouvernement a aussi sa responsabilité, je crois. L'une des façons dont le gouvernement peut s'acquitter de ses fonctions est de faire inscrire certaines de ces mesures législatives au *Feuilleton*, afin que les députés aient l'occasion de les étudier. Nous n'avons pas eu l'occasion de voir ni d'étudier la plupart des mesures législatives annoncées ce matin par le premier ministre et il me semble que faire inscrire beaucoup plus tôt au *Feuilleton* les mesures législatives hâterait grandement les travaux de la Chambre.

Il me semble qu'on devrait songer aux leaders des différents partis qui cherchent à affecter des périodes de temps aux différents articles dont nous sommes saisis. Si nous devons épuiser cet ordre du jour très chargé, nous ne pourrions le faire convenablement que si l'on assigne du temps aux mesures législatives respectives. Si nous pouvions nous entendre pour fixer une limite aux débats aux différentes étapes, à mon avis, les choses s'en trouveraient de beaucoup accélérées.

Depuis longtemps, les membres de mon parti soutiennent qu'étant donné l'ordre du jour chargé qui se présente maintenant au Parlement, nous devrions abolir entièrement l'étape de la résolution et présenter simplement le bill. Cette méthode permettrait aux députés d'étudier le bill suffisamment d'avance pour pouvoir le discuter à fond lors de la deuxième lecture et lors de l'étude en comité plénier. J'espère que le comité du Règlement y pensera et fera bientôt à cet égard une recommandation à la Chambre. Si nous voulons accomplir une telle quantité de travail lors de la présente session et au cours des sessions subséquentes, nous devons, je crois, dire adieu au lent procédé que constitue un débat supplémentaire sur les résolutions avant le dépôt de la mesure législative.

Les journaux ont parlé d'une mesure législative au sujet d'un drapeau. Le premier ministre n'en a pas parlé ce matin, mais il a dit que d'autres mesures législatives pourraient avoir priorité sur celles qu'il a annoncées. Il n'est pas très facile d'organiser les travaux de la Chambre si, à un moment quelconque, d'autres mesures législatives que nous n'avons même pas vues ou dont nous n'avons même pas entendu parler peuvent obtenir la priorité. Bien que les membres de mon parti s'intéressent à un drapeau national distinctif pour le Canada, nous croyons beaucoup plus important de montrer la voie à la population et de créer un climat économique que nous serons fiers de voir couronner par un drapeau. Nous espérons que le gouvernement, au lieu